

Juillet 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	---	--

Point 6.2 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Treizième session ordinaire

Rome, 18-22 juillet 2011

ÉLABORATION DE *L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Para.</i>
I. Introduction	1- 2
II. Raison d'être du Rapport sur L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et positionnement	3 - 9
III. Premier Rapport sur <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> : suggestions	10
IV. Processus d'élaboration du Rapport sur <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> : coûts et calendrier prévisionnels	11 - 14

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

ÉLABORATION DE *L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE*

I. INTRODUCTION

1. En adoptant son Programme de travail pluriannuel, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), a demandé à la FAO de présenter le tout premier rapport sur *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* à sa seizième session ordinaire (2016/17). Dans le projet de Programme de travail pluriannuel révisé, on propose que la Commission, à sa quatorzième session ordinaire (2013), examine les questions clés et la préparation du *Rapport*¹.
2. Le but de la présente note est de faciliter le débat sur les questions clés et sur la teneur du *Rapport*, ainsi que sur le processus de préparation de celui-ci, de façon à aider le Secrétaire à réunir la documentation nécessaire d'ici à la prochaine session de la Commission. On poursuivra la mise au point de la présente note à partir des avis qui seront émis au cours de la présente session et des consultations ultérieures qui seront menées d'ici à la suivante.

II. RAISON D'ÊTRE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE ET POSITIONNEMENT

3. Le *Rapport* sera une réalisation fondamentale qui aidera la Commission à définir ses activités futures. Si le calendrier actuel est respecté, le *Rapport* sera examiné par la Commission plus ou moins dix ans après son inscription au Programme de travail pluriannuel et huit ans après l'adoption du Plan stratégique de la période 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel (Plan stratégique 2010-2017). Une vingtaine d'années se seront alors écoulées depuis la Conférence de la FAO qui, en 1995, a élargi le mandat de la Commission à tous les éléments pertinents en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Il sera produit à temps pour aider la Commission à mettre à jour son Programme de travail pluriannuel, à adopter un plan stratégique pour la période 2017-2027 et à déterminer ce sur quoi elle se concentrera au cours des années à venir.
4. Conformément au Plan stratégique 2010-2017, le *Rapport* est un objectif à long terme fondamental du Programme de travail pluriannuel de la Commission. On doit aussi le considérer comme une évaluation qui constituera une étape importante des travaux menés par les organismes des Nations Unies dans le cadre de la Décennie de la diversité biologique. L'élaboration du *Rapport* constitue une occasion unique de réunir les communautés concernées par l'agriculture et l'environnement et d'attirer l'attention des centres mondiaux de connaissance et de recherche à l'échelle mondiale; elle doit aussi permettre d'obtenir des contributions de la part de ces centres à la mise au point du *Rapport*. C'est aussi l'occasion de mieux faire comprendre le rôle essentiel que joue la biodiversité dans l'alimentation et l'agriculture, et d'insister sur la nécessité de préserver la ressource essentielle que constitue la biodiversité et d'investir dans son maintien et dans sa mise en valeur.
5. À l'occasion de la publication du *Rapport*, il faudra envisager une campagne de communication mondiale qui sera l'occasion de faire connaître le rôle et la valeur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. En tant qu'évaluation de la Décennie de la diversité biologique, la publication du *Rapport* attirera certainement l'attention des médias au niveau mondial.
6. Le *Rapport* s'appuiera sur les évaluations mondiales des ressources génétiques réalisées sous la direction de la Commission (c'est-à-dire sur les rapports relatifs à *l'État des ressources*

¹ Voir l'*Examen du programme de travail pluriannuel*, CGRFA-13/11/20, Annexe 2.

pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, consacrés aux ressources phytogénétiques, aux ressources zoogénétiques, aux ressources génétiques forestières et aux ressources génétiques aquatiques), qu'il complétera. Il abordera aussi d'autres éléments concernant la biodiversité dans l'optique de l'alimentation et de l'agriculture et prendra en compte les études mondiales sur la diversité biologique, comme les Perspectives mondiales de la diversité biologique et l'Évaluation des ressources forestières mondiales.

7. Le *Rapport* proposera la première évaluation synthétique de l'état et de l'évolution des ressources génétiques à l'échelle mondiale, ainsi que de la contribution de ces ressources à l'alimentation et à l'agriculture. À partir des informations contenues dans diverses évaluations sectorielles et d'autres sources, le *Rapport* proposera aussi une vue d'ensemble des capacités institutionnelles et techniques permettant de gérer la biodiversité aux fins de l'alimentation et de l'agriculture, en particulier en ce qui concerne l'application de l'approche écosystémique.

8. Le *Rapport* tirera parti des évaluations sectorielles mais ne se limitera pas pour autant à être une simple compilation de rapports existants. Il se concentrera sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans les systèmes agricoles et mettra l'accent sur le rôle essentiel des services écosystémiques pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui permettra, en particulier, de mieux cerner leur importance en vue non seulement d'instaurer une agriculture durable mais aussi de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

9. Le *Rapport* abordera des questions transversales, notamment celles qui concernent le changement climatique, et indiquera la manière dont celles-ci peuvent être envisagées, eu égard à la gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, à des fins de sécurité alimentaire.

III. PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: SUGGESTIONS

10. Les principaux éléments du *Rapport* pourraient être les suivants²:

Première partie. Introduction:

- Vue d'ensemble de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Vue d'ensemble du rôle et de l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Interdépendance entre les pays en ce qui concerne la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Avantages des différents types de diversité dans les paysages agricoles.

Deuxième partie. État et évolution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des services écosystémiques

État des ressources

- État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: résumé des analyses sectorielles, ressources phytogénétiques, ressources zoogénétiques, ressources génétiques forestières, ressources génétiques aquatiques, micro-organismes, invertébrés.
- État des autres éléments liés à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture : pollinisateurs, diversité biologique des sols, etc.
- Lacunes et besoins.

² Remarque: le plan proposé dans les paragraphes qui suivent vise à contribuer à la réflexion sur les principaux contenus du premier *Rapport*, sans être véritablement un projet de plan. Un projet de plan détaillé sera ultérieurement mis au point et présenté à la Commission, pour examen à sa quatorzième session ordinaire.

État des services écosystémiques

- Principaux services écosystémiques offerts par la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: pollinisation, recyclage des éléments nutritifs, régulation des maladies et des populations de ravageurs, etc.
- État de la mise en œuvre de l'approche écosystémique.
- Lacunes et besoins.

Troisième partie. Principaux facteurs de stress sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: tour d'horizon des principaux facteurs ayant une incidence sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

- Changement climatique.
- Évolution des marchés et de la demande et conséquences pour la biodiversité.
- Changements dans l'affectation des terres et dans les systèmes de production.
- Catastrophes naturelles: maladies, etc.
- Espèces exotiques envahissantes.
- Politiques: politiques absentes ou défavorables.
- Autres facteurs de stress.

Quatrième partie. État des efforts engagés à l'échelle nationale, régionale et mondiale en vue de conserver la biodiversité aux fins de l'alimentation et de l'agriculture et de l'exploiter durablement**À l'échelle nationale:**

- Interventions et mesures visant à préserver les différents éléments de la biodiversité, à les utiliser dans une perspective durable et à les améliorer.
- Politiques et législation: dispositions nationales concernant l'accès aux ressources et le partage des avantages.
- Interventions et mesures permettant de conserver ou d'améliorer les services écosystémiques au service de l'alimentation et de l'agriculture : mise en pratique de l'approche écosystémique s'agissant de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: problèmes à résoudre (renforcement des capacités, recherche, développement technologique, etc.).
- Objectifs et indicateurs nationaux relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- Lacunes et besoins.

À l'échelle régionale et mondiale:

- Interventions et mesures visant à préserver les différents éléments de la biodiversité, à les utiliser dans une perspective durable et à les améliorer.
- Politiques et législation: dispositions internationales et principaux instruments concernant l'accès aux ressources et le partage des avantages.
- Réseaux: recherche, données et informations, etc.
- Partenariats.
- Aide bilatérale et multilatérale.
- Mécanismes de financement.
- Lacunes et besoins.

Cinquième partie. Activités futures concernant la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture

- Contribution future des différents éléments de la biodiversité à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Problèmes à surmonter dans l'avenir pour parvenir à la sécurité alimentaire, évolution attendue de l'utilisation des ressources génétiques et des autres éléments de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et importance de ces ressources et éléments dans la production agricole au cours des dix prochaines années et au-delà.
- Nouvelles approches de la viabilité: approches intégrées, intensification durable de la production, agriculture durable, maintien de la résistance, adaptation.
- Futures activités de recherche
- Politiques et dispositions juridiques pour l'avenir.
- Applications technologiques améliorées.
- Renforcement des institutions intervenant dans la biodiversité aux fins de l'alimentation et de l'agriculture, à tous les niveaux.
- Attention accordée à une prise en compte appropriée de la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les instruments internationaux et à l'ordre du jour international.
- Renforcement de la collaboration et des synergies entre les différents intérêts (agriculture et environnement), entre les institutions agricoles, entre le secteur privé et le secteur public, etc., à tous les niveaux.

IV. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE: COÛTS ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

11. **Sources d'information:** Le *Rapport* s'inspirera des évaluations sectorielles élaborées sous la direction de la Commission et consacrées aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ressources phytogénétiques et zoogénétiques, ressources génétiques forestières et aquatiques), ainsi que d'autres études. Les données et informations issues des évaluations sectorielles serviront aussi à faire un récapitulatif de l'état et de l'évolution des ressources. On rassemblera aussi des données et des informations supplémentaires sur d'autres éléments de la biodiversité et sur les services écosystémiques en se fondant, entre autres, sur les rapports de spécialistes et sur des études et des questionnaires thématiques³. On sollicitera en outre la contribution de spécialistes sur des questions transversales ainsi que sur des thèmes, besoins et difficultés communs à plusieurs régions.

12. **Processus d'élaboration:** on aura intérêt, lorsqu'on élaborera le *Rapport*, à y intégrer les travaux sur les évaluations sectorielles, inscrites au Programme de travail pluriannuel. Ce sera aussi l'occasion de recenser les liens, synergies et éventuelles différences entre les différents secteurs. Les étapes de l'élaboration du *Rapport* seraient les suivantes:

- établissement, par le Secrétariat, d'un plan détaillé du *Rapport* pour examen par la Commission à sa quatorzième session ordinaire;
- la Commission, à sa quatorzième session ordinaire, inviterait des organisations internationales à contribuer au *Rapport*, et pourrait demander aux donateurs de mettre à disposition les ressources extra-budgétaires nécessaires;
- Rédaction du projet de *Rapport* par la FAO, sur la base des évaluations mondiales existantes, d'études d'experts et autres contributions, de documents de fond et de questionnaires;
- consultations régionales sur le projet de *Rapport*;

³ On pourra avoir recours à des questionnaires pour obtenir des données sur tel ou tel pays là où celles-ci font défaut.

- consultation de groupes de travail technique intergouvernementaux;
- présentation du *Rapport* lors de la seizième session ordinaire de la Commission.

13. Les consultations régionales seront les principales modalités permettant d'examiner le projet de *Rapport* de façon détaillée. On invitera les organisations internationales et d'autres parties prenantes à examiner le projet de *Rapport* et à formuler des observations à son sujet.

14. **Coûts et calendrier:** Si l'on veut que le *Rapport* soit élaboré par la FAO, qu'il soit soumis à des consultations régionales et qu'il soit prêt pour être présenté à la seizième session ordinaire de la Commission, il faut lancer le processus dès maintenant, aussitôt après la quatorzième session ordinaire de la Commission. L'expérience a montré, notamment à l'occasion des évaluations mondiales sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, que ce type d'activité demandait d'importantes ressources extra-budgétaires, ainsi que des financements conséquents provenant du budget ordinaire. Un budget estimatif sera présenté à la Commission à sa quatorzième session ordinaire.